



Annexe 8 : POS no 4 – Mobilisation et prédéploiement

|  |  |
| --- | --- |
| Introduction  Qui, quoi, où, quand, pourquoi, comment | |
| Objectif | Pour quelle raison effectuer cette activité et établir cette procédure ? |
| Champ d’application | À qui la POS s’applique-t-elle ? |
| Principales parties prenantes | Quelles sont les principales parties prenantes à consulter pour élaborer cette POS ? Quelles sont leurs principales responsabilités dans cette activité ? |
| Procédure | |
| Quelles sont, étape par étape, les actions à effectuer ? Par qui et quand ?  Mobilisation des EIR  Critères de mobilisation   1. ★ Quels sont les critères de décision (facteurs ou données) à prendre en compte pour décider s’il faut mobiliser une EIR ? Quelles sont les spécificités d'une intervention mobilisée par un centre d’opérations d’urgence ?   Éléments à prendre en compte  Demandes internationales/nationales/infranationales  Processus de demande officielle de mobilisation dʼune EIR (peut se présenter sous la forme d’un diagramme)  Processus de vérification d’une alerte  Critères de mobilisation pour des maladies spécifiques (seuils)  Critères d’approbation ou de refus de la mobilisation   1. Qui a la responsabilité et le pouvoir de mobiliser une EIR ?   Éléments à prendre en compte  Demandes internationales/nationales/infranationales  Processus de prise de décision lorsque l’EIR est mobilisée par un centre d’opérations d’urgence  Processus de prise de décision lorsque l’EIR n’est pas mobilisée par un centre d’opérations d’urgence   1. Quelles procédures est-il possible de mettre en place pour accélérer la décision ?   Éléments à prendre en compte  Préapprobations, délégation de la responsabilité décisionnelle en l’absence du décideur principal  Composition de lʼEIR à déployer   1. Comment l’EIR doit-elle être composée (rôles des membres) et structurée ?   Éléments à prendre en compte  Critères de sélection des membres de l’EIR pour une intervention spécifique (type d’intervention, capacités d’intervention locales, compétences requises, critères de pré déploiement remplis, etc.)   * 1. Une seule discipline (même taille d’équipe quelle que soit la situation d’urgence et tous les membres de l’EIR assurent le même rôle)   ut s’avérer efficace lorsqu’il faut un grand nombre de professionnels possédant des compétences spécifiques   * 1. Disciplines multiples (même taille d’équipe quelle que soit la situation d’urgence, mais les membres de l’EIR assurent différents rôles)      1. Permet la disponibilité de plusieurs compétences sur le terrain afin d'évaluer les besoins auxquels l'intervention doit répondre   2. Déploiement d’une seule personne ou de toute une équipe ?      1. Qui décidera de la sélection des intervenants à déployer dans le cadre de l’EIR ? 2. Quels seront les facteurs pris en compte dans la sélection des intervenants à déployer ? 3. Quels seront les critères utilisés pour décider de déployer ou non du personnel d’appui avec l’EIR (agents de sécurité, logisticiens, etc.) ? 4. Qui/quelle instance décidera de ces questions et comment ?   Éléments à prendre en compte  Demandes internationales/nationales/infranationales  Processus décisionnel relatif à la composition de l’EIR  Pré déploiement  **Processus**   1. Quels sont les processus de pré déploiement à mettre en œuvre pour mobiliser les membres de l’EIR ? 2. ★ Quelles sont les informations à fournir aux membres de l’EIR avant leur mobilisation ?   Éléments à prendre en compte  Qui est chargé de fournir les informations préalables au déploiement ?  Quand et où la séance d’information préalable au déploiement a-t-elle lieu ?  Qui doit participer à la séance d’information préalable au déploiement ?  Séance d’information préalable au déploiement : réunion durant laquelle des informations sur la situation sont données aux membres de l’EIR avant qu’ils ne partent sur le terrain   1. Quelles sont les formations nécessaires sur les maladies prioritaires ?   Éléments à prendre en compte  Formation en temps voulu : formation technique spécifique à la situation d’urgence (sur le choléra, etc.) ; formation aux fonctions spécifiques si nécessaire (formation spéciale pour les techniciens de laboratoire, etc.).  Des formations existantes sur des maladies spécifiques sont souvent disponibles (voir la liste des ressources de formation) et peuvent être utilisées. À noter que si ces formations n’existent pas encore, il est souvent possible de les préparer pour les maladies courantes avant la survenue d’une situation d’urgence, et de les conserver dans un catalogue de formations à la disposition de l’EIR.  Qui est responsable de la coordination de la formation en temps voulu ? Quand et où cette formation sera-t-elle organisée ? Par qui cette formation sera-t-elle organisée ?   1. Quels supports existants peut-on utiliser pour mettre au point la formation en temps voulu ?   Éléments à prendre en compte  Proposez aux participants de créer un tableau des supports de formation existants et des directives, en indiquant leur pertinence en fonction des interventions et la manière d’accéder à ces ressources.  13. Quel matériel et quelles fournitures les membres de l’EIR doivent-ils avoir à disposition ? Comment cela sera-t-il géré ?  Éléments à prendre en compte  Kits d’urgence contenant des articles essentiels (personne(s) responsable(s) de la disponibilité de ces kits, gestion des kits pré déploiement et post déploiement)  Listes de contrôle pour des interventions spécifiques (localisation de ces listes, personne(s) responsable(s) de la vérification de la disponibilité des éléments qui y figurent)  Processus d’achat des articles supplémentaires nécessaires pour une intervention spécifique (personne(s) responsable(s), préapprobations) | |
| Annexes et actions à mener | |
| *Documents externes, modèles, listes de contacts, etc., nécessaires pour finaliser la POS.* | |
| Actions à mener après l'atelier | |
| Étapes suivantes et référents pour finaliser la POS. | |